



## INSPECTION DE CLASSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES

### VALORISEZ VOTRE ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE

- Obtenez le classement par étoiles de votre établissement touristique
- Valorisez la qualité de votre accueil, de vos prestations et de vos services
- Soyez identifié par les clientèles nationales et internationales

#### FINALITE & CONTEXTE REGLEMENTAIRE

---

Les établissements touristiques peuvent faire l'objet d'un classement exprimé en nombre d'étoiles (de 1 à 5 étoiles). Ce classement concerne les hôtels, les campings, les résidences de tourisme, les villages vacances.

Le classement par étoiles apporte une garantie officielle de qualité de service et de confort aux clientèles françaises et internationales dont les exigences sont de plus en plus élevées. Les étoiles demeurent un repère important et universel.

Il s'agit d'une démarche volontaire, initiée par les exploitants qui effectuent leur demande de classement en ligne sur le site, d'[Atout-France](#). Une fois le dossier complété, l'inspection est effectuée par un organisme tiers, accrédité par le [COFRAC](#), sur la base des référentiels homologués par arrêtés ministériels

## NOTRE OFFRE

---

Nous intervenons pour le classement de votre établissement selon la procédure suivante:

- Planification de votre visite de classement à réception du pré-diagnostic que vous avez établi selon le modèle réglementaire et déposé sur la plateforme d'Atout-France à notre attention.
- Dépôt de votre certificat de visite, sur la plateforme d'Atout-France, dans les 15 jours suivant la visite d'inspection.
- Validation, par l'exploitant, du certificat de visite et dans un délai de 3 mois maximum via la plateforme d'Atout-France.
- Décision de classement prononcée et publiée par Atout-France, sous un mois, par arrêté de classement dont vous recevrez une copie. Sa validité est de 5 ans, renouvelable sur demande en effectuant la même procédure.
- Affichage du panneau, une fois le classement attribué, à commander par l'exploitant auprès du fournisseur de son choix, selon le modèle homologué par Atout-France.

## NOS ENGAGEMENTS

---



**Accompagnement  
sur mesure**



**Qualité des  
prestations**



**Interlocuteur unique**



**Disponibilité &  
réactivité**



**Outils de suivi  
performants**